

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEL –CENSOIR DU 28 JUIN 2012

Etaient présents : M. BOHAIN, Maire

M. CHARRAULT, GUILBERT, REVIRON, Adjoints

M. DROUARD, M. DEMANCHE, M AUCAMUS Mme IENZER, M. POLY, M. JOVET,
Mme DEBRAND, Mme BERNARD, Mme BOSTYN, conseillers

Absents : M. DE LA GRAVIÈRE

Secrétaire de séance : Jean Louis DROUARD

1 PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE SCOLAIRE 2012/2013

Le Maire informe les élus sur la nouvelle tarification des repas produits par la Résidence La Chatonnière à partir du 1^{er} juillet 2012. Cette augmentation représente un coût supplémentaire de 0.09 €. Le Maire propose une augmentation de 0.04 € pour les communes et de 0.05 € pour les parents.

2. PRIX DE VENTE DES TICKETS CANTINE AUX PARENTS D'ELEVES POUR L'ANNE SCOLAIRE 2012/2013

La fixation du prix de vente des tickets cantine est reportée au prochain conseil.

3. VENTE DU BIEN SECTION B286 AU LIEU DIT LE GARET

Le Maire informe les élus qu'une demande d'achat de la parcelle section B286 au lieu-dit Le Garet a été faite par M BERTHOU. Le conseil accepte cette vente et propose que ce bien soit vendu au prix de 7200 € comprenant également la parcelle de devant cadastrée B281

4. DEMANDE D'OUVERTURE DE DEBIT DE BOISSON ET PETITE LICENCE RESTAURANT AU CAMPING

M Berthou, par courrier du 6 juin 2012, demande l'autorisation d'ouvrir un débit de boisson et petite licence restaurant au camping pour la période du 1^{er} mai 2012 au 30 septembre 2012. Le conseil municipal, par 12 voix pour et une abstention, accepte cette demande.

5. RAPPORT VEOLIA SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT POUR 2011

Le Maire demande à l'ensemble des élus de consulter le rapport VEOLIA afin de l'étudier lors du prochain conseil

6. OPERATION « NAISSANCES » DE LA CAISSE EPARGNE

Le Maire donne lecture du courrier de la Caisse d'Epargne sur l'OPERATION NAISSANCE en évoquant les 2 cas possibles :

1^{er} cas : la mairie souhaite s'associer en offrant une somme d'argent aux nouveaux nés de la commune

2^{ème} cas : la mairie souhaite simplement continuer à distribuer les bons Caisse d'Epargne

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'opter pour le 2^{ème} cas.

7. SOLDE DU LEGS DE M DELAUNAY

Le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser un chèque d'un montant de 936.13 € établi par Maître Odin, Notaire à Vermenton, en règlement du legs de Monsieur Delaunay en faveur de la commune.

8. REMBOURSEMENT ASSURANCE QUATREM.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à encaisser un chèque d'un montant de 167.32 € établi par QUATREM , en règlement des indemnités de M ROLIN Alain suite à son arrêt maladie du 2 avril au 15 avril 2012, en faveur de la commune.

9. BAIL MOTAX ET ACACIAS SARL

Le Maire informe le conseil de l'envoi de 2 courriers

* un en date du 12 juin 2012 à Maître PYRDZIAK, huissier à Avallon, concernant le recouvrement des loyers dûs par la société MOTAX .

* un second en date du 11 juin 2012 envoyé à la SARL ACACIAS pour les loyers impayés.

A ce jour, le Maire n'a reçu aucune réponse des 2 sociétés.

10. LETTRE DE M JOVET

Monsieur Jovet lit un courrier qu'il a préparé et qui concerne le médecin Ruxandra Moldoveanu ; il informe l'assemblée que l'aide financière octroyée par le conseil municipal arrive à échéance au 30 juin 2012. A l'unanimité le Conseil Municipal décide de maintenir cette aide de 500 € jusqu'au 31 décembre 2012 mais également de prendre contact avec elle avant le 31 décembre 2012 pour discuter avec elle et faire le point sur son activité.

M JOVET demande également l'état d'avancement des travaux concernant le jardin découverte. M GUILBERT l'informe qu'une réunion de chantier a eu lieu ce jour à 13 h et que le chantier a repris.

11. COURRIER

A/La Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne informe la Municipalité de différents règlements en faveur de la commune concernant les activités périscolaires.

B/ M Michel HUET demande la réservation de la salle polyvalente pour le vendredi 20 juillet à titre gratuit , le Conseil Municipal, avec 1 voix pour, 6 voix contre et 6 abstention, décide de refuser la gratuité de la salle.

C/ M Pascal VINCHON, gérant de la CAVE DE BOURGOGNE, demande la sonorisation du marché le jeudi matin. Le Conseil Municipal , avec 5 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions, décide d'accepter sa demande.

D/ Mme Sophie AUGUSTIN informe la Municipalité qu'elle démissionne de son poste qu'elle avait à la cantine le midi.

E/L'Association TRANS FORME remercie la commune de son accueil lors du passage de la 26^{ème} édition de la Course du Cœur

F/ADIL 89 remercie la commune pour la subvention qui lui a été attribué.

G/ M Demanche, président de CCHA remercie la commune pour la subvention qui lui a été attribué

H/L'Association FLOTESCALE remercie la commune pour la subvention qui lui a été attribué

I/ Le Football Club CHATEL CENSOIR sollicite auprès de M Le Maire un rendez-vous concernant la rénovation de la structure sportive, ce dernier va prendre contact avec eux.